

Emballage malin...

Embaras en moins !

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. 26 novembre 2011

Aujourd'hui pensons à alléger notre poubelle en limitant les emballages superflus :

1. Choisissons le fromage, la viande et la charcuterie à la **découpe**. Nous évitons ainsi l'embaras des barquettes en frigolite non recyclables ;
2. Préférons les fruits et les légumes en **vrac** plutôt qu'en barquette ;
3. Optons pour les bouteilles en verre ou en plastique **consignées**. La consigne est un système qui nous incite à rapporter l'emballage après utilisation en vue de le réutiliser ;
4. Favorisons les récipients en **verre** (recyclables à 100%) et en **métal** plutôt qu'en plastique ;
5. Lorsque le choix d'un emballage en plastique est inévitable, privilégions les plastiques **recyclables** récoltés dans le sac bleu ou au recyparc ;
6. Optons pour les **grands conditionnements** si nous utilisons fréquemment un produit ou si nous faisons partie d'une grande famille plutôt que les portions individuelles ;
7. Privilégions la **boîte à tartines** ou la **boîte fraîcheur** pour transporter les collations et les tartines ;
8. Pour éviter l'achat d'un emballage volumineux, optons pour les produits d'entretien et de vaisselle **concentrés** et préférons les produits à **recharge** ;
9. Utilisons les ampoules économiques, les piles rechargeables lorsqu'il n'est pas possible de sa brancher sur le secteur, etc ;
10. Et enfin, pour transporter nos commissions, pensons au **panier**, au **sac en plastique réutilisable**, à la **caisse** en carton ou au **bac** en plastique.

Pourquoi tant d'efforts ?








Mieux vaut prévenir que guérir. Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Les emballages représentent la moitié du volume de nos déchets !

Ensemble, producteurs, distributeurs et consommateurs, agissons dans le bien de notre santé et de notre environnement.

DES PICTOGRAMMES...

(D'après la brochure « Logos, Labels ? Pictogrammes ? Comment s'y retrouver ? » Réseau éco-consommation
Tél. : 071/300.301)

<p>Le pictogramme indique la nature du plastique constituant le produit ou l'emballage.</p> <p>1 = PETE = PET = polyéthylène téréphtalate 2 = HDPE = PEHD = polyéthylène haute densité 3 = V = PVC = chlorure de polyvinyle</p> <p>1,2 et 3 → dans le sac bleu PMC</p> <p>4 = LDPE = PELD = polyéthylène basse densité 5 = PP = polypropylène 6 = PS = polystyrène 7 = O = Others = autres types de plastique</p> <p>4, 5, 6 et 7 → dans conteneur gris</p>	 PETE	 HDPE	 V	
	 LDPE	 PP	 PS	 OTHER

Ce logo signifie que le fabricant cotise au système de collecte et traitement des emballages dont les sacs PMC. Il ne signifie donc pas que le produit est recyclé ou recyclable.



Pour aller plus loin... quelques sites Internet :

www.ecoconso.org réseau éco-consommation

www.reseau-idee.be information sur l'éducation relative à l'environnement (ere)

<http://environnement.wallonie.be> Portail environnement de la Wallonie

www.intradel.be INTRADEL, intercommunale de traitement des déchets de la région liégeoise

www.fostplus.be FOST Plus (sac bleu PMC)

www.valorfrit.be collecte et valorisation des huiles usagées

www.bebat.be collecte et recyclage des piles usagées

www.terre.be collecte et recyclage de papier et vêtements

Action menée par les Eco-guides énergie d'Aywaille avec le soutien de l'échevinat de l'Environnement.